

Le mot du Président

Comme chaque année au moment de votre adhésion ou de son renouvellement, il m'appartient de vous résumer l'activité de notre association.

L'année apicole a été très compliquée et les récoltes pas au rendez-vous. De plus il a fallu nourrir les colonies à des moments où nous n'aurions pas dû le faire. Notre rucher école n'a pas non plus été épargné et pour la première fois pour le cours relatif à l'extraction, un membre de l'équipe d'animation a dû fournir ses propres hausses pour assurer le cours.

Cette année pour la première fois nous avons déposé un PSE commun aux quatre GDSA Bretons. C'est un soulagement car c'est un travail fastidieux et chronophage qui nécessite une expertise que nous avons trouvée auprès de Thomas GUEHENNEC, notre animateur à l'échelon régional. Je rappelle que réglementairement, c'est l'OVS qui est chargée de ce travail. Cette nouvelle organisation nous permettra aussi d'être plus près de vous pour des missions de conseil et d'accompagnement. Pour l'année à venir nous serons amenés à vous proposer un médicament exempt d'Amitraze pour éviter les phénomènes d'accoutumance. Je rappelle par ailleurs qu'une visite PSE doit vous être proposée tous les 5 ans par l'un de nos TSA. Cette visite n'est en rien contraignante mais doit être l'occasion d'un échange sur les bonnes pratiques médicamenteuses. Facilitez donc ces rencontres et accueillez de la meilleure manière votre TSA. La gestion du sanitaire est l'affaire de TOUS les apiculteurs et je vous invite à le faire savoir autour de vous et inviter encore les réticents à nous rejoindre.

Le 21 Septembre dernier nous avons organisé une journée technique sur la mise en place des différents médicaments qui a été très prisée des nombreux participants. Nous allons je pense, renouveler ce genre de manifestations et nous vous invitons si vous le souhaitez, à nous faire vos suggestions en la matière.

Je vous précise par ailleurs que toutes ces infos sont ou seront disponibles sur notre site internet GDSA56.fr. Vous y trouverez aussi les dates de formations du rucher école et les ouvertures de Koh Koed pour le matériel et les produits de nourrissage. Notez par ailleurs les dates de nos AG 2025 qui auront lieu le 15/03 et le 20/09.

Je termine en vous invitant à nous retourner votre bulletin d'adhésion dès que vous l'avez reçu et au plus tard le 31/12 prochain. Je vous engage par ailleurs à bien vérifier que vous l'avez correctement rempli et que vous l'avez accompagné de votre paiement. C'est très important car cela nécessite un grand travail administratif et vous comprendrez qu'étant bénévoles nous ne pouvons y consacrer tout notre temps.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

Jean Luc GUEGAN